

## Contribution à l'évaluation de l'action « Année citoyenne »<sup>1</sup>

Jean Blairon

RTA a été associée à plusieurs reprises à l'expérience de Solidarité et, au-delà, à la question du service citoyen qui pourrait être proposé aux jeunes européens.

Trois publications ont jalonné cette collaboration :

- une évaluation de ce type d'expérience réalisée avec et du point de vue de ses bénéficiaires («Évaluer l'innovation, l'hybridation et la transversalité : le cas de Solidarité »<sup>2</sup> ;
- une étude consacrée à l'analyse de projets innovants destinés à des enfants ou des jeunes, dont Solidarité<sup>3</sup> ;
- une approche de la question du service citoyen : «Le service citoyen « dans la logique de l'intérêt bien compris » »<sup>4</sup>

Ces trois publications n'ont pas été croisées, ni adaptées à l'évolution des pratiques en matière d'année citoyenne, notamment à l'essaimage et à la mise en réseau des initiatives : on observe que le développement d'initiatives peut s'accompagner de la dilution du sens de celles-ci.

Je n'ai donc pas souhaité considérer que les éléments récoltés à l'époque étaient d'office suffisants ou valables pour ponctuer cette évaluation, ni qu'il suffisait de voir si les réponses apportées aux questions qui avaient été identifiées dans les évaluations précédentes avaient évolué.

Nous disposons pour notre réflexion publique d'un rapport particulièrement honnête intellectuellement : il ne se contente pas d'une description des actions et ne constitue pas un plaidoyer pro domo. Nous pouvons donc tenter d'opérer un recul réflexif et critique sur les questions qu'il aborde, et d'identifier à partir de là les questions stratégiques que le réseau peut se poser par rapport au sens de ses engagements.

### I. D'abord une confirmation

La lecture du rapport consolidé confirme que les points forts des actions sont restés les mêmes et qu'ils sont bien activés.

La violence symbolique la plus forte subie par trop de jeunes est bien liée au *temps* : ceux-ci se vivent sans « à venir », sans capacités stratégiques, alors que la pression pour se déterminer socio-professionnellement est à la fois plus forte et plus précoce. Un temps suspendu par rapport à ce type de pression, mais valorisé symboliquement constitue une réponse pertinente et efficace.

Le *projet*, présenté souvent comme l'exercice même de la liberté, comporte une dimension d'imposition cachée, chaque fois qu'il est exigé comme condition à l'accès, alors qu'il est une

---

1 Ce texte constitue la retranscription de notre intervention lors du colloque organisé le 13 novembre 2012 par le Réseau solidarité à propos de ses activités 2011-2012. Le colloque concernait la mise en débat publique du rapport d'activités consolidé réalisé par Solidarité, l'AJMO, le SAJMO, La Chaloupe, et Color'ados à propos des initiatives d'« année citoyenne » mises en œuvre par ces structures. Cfr [www.solidarcite.be](http://www.solidarcite.be)

2 J. Fastrès et J. Blairon, <http://www.intermag.be/index.php/lien-champ-associatif-institutions/106-evaluer-linnovation-lhybridation-et-la-transversalite-le-cas-de-solidarcite->

3 Etude commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, Cfr [http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx\\_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj\\_super\\_editor/oejaj\\_editor/pdf/oejaj\\_rapp\\_2009bis.pdf&hash=b64977962c00af4d36a4a502563c32efc725751f](http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/sites/oejaj/upload/oejaj_super_editor/oejaj_editor/pdf/oejaj_rapp_2009bis.pdf&hash=b64977962c00af4d36a4a502563c32efc725751f)

4 J. Blairon, [http://www.intermag.be/images/stories/pdf/Service\\_citoyen.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/Service_citoyen.pdf)

conséquence de l'action. Ensuite le projet fait l'objet d'un travestissement culturel (il devrait être trouvé au tréfonds de soi, comme un capital dormant) porteur d'énormes inégalités. L'émergence d'un projet (on serait plus avisé de parler d'un désir) est la conséquence de rencontres et d'expériences ; le présenter comme le résultat d'une introspection réussie permet de culpabiliser ceux qui sont privés des « occasions » multiples dont bénéficient les autres.

L'importance de l'*interaction, dans toute sa rudesse*, dans des situations de mixité sociale et culturelle, est confirmée en matière de maturation et d'ouverture.

Enfin, la *déstigmatisation* permise par le statut de *volontaire* constitue un élément-clé de l'année citoyenne.

Ces confirmations ne sont ni anecdotiques ni anodines, non seulement dans le contexte d'un risque de dilution toujours présent en cas de succès d'une initiative, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, mais aussi dans le contexte de l'hypocrisie générale qui entoure les politiques d'« activation » : l'économiste Philippe Defeyt n'évoquait-il pas le chiffre de 30 (demandes) pour 1 (poste réellement ouvert) ?

## II. La prégnance des causes structurelles

Les données relatives aux stagiaires présentes dans le rapport d'activités nous rappellent que nous n'avons pas affaire en l'occurrence à des « épreuves » isolées, vécues par certains, « à la marge », mais bien à des effets de système dus à des effets de structure.

Nous en relevons quatre.

- Les évolutions préoccupantes du système d'enseignement qui produit du décrochage (51% des stagiaires n'ont que le diplôme primaire et 20% le secondaire inférieur).

Nous nous refusons à envisager les **effets paradoxaux** de l'obligation scolaire (c'est-à-dire du droit à l'instruction) jusqu'à 18 ans<sup>5</sup> ni ne nous autorisons à mettre en question la dérive utilitariste de l'enseignement :

« On ne peut pas parler d'éducation quand on réduit l'individu aux fonctions sociales qu'il doit assumer. (...) On pourrait même ajouter, de manière plus négative, qu'il est dangereux de vouloir adapter des jeunes à un état de la société économique qui leur donne de si grandes chances d'être chômeurs ou de passer des années dans la précarité. »<sup>6</sup>

Il est d'ailleurs interpellant de constater que 42 % des stagiaires reprennent des études après l'année citoyenne.

- Le recul et le désengagement de la protection sociale, quoi qu'on en dise, est aussi très perceptible ; nous ne parlons pas seulement ici du soutien financier (qui a diminué de fait). Le constat est fait que les opérateurs de mise à l'emploi « mettent des bâtons dans les roues » des volontaires plus qu'ils ne les soutiennent.
- La bureaucratisation à l'extrême d'une aide socio-éducative qui est contrainte de réfléchir en termes de « public-cible », d'« action propre » (à un opérateur, un secteur), de « programme spécifique » crée des « trous noirs » dans lesquels tombent ceux qui ne sont « pas assez mais

---

5 Alain Touraine a pourtant attiré l'attention sur le fait que lorsque l'école s'organise du point de vue dominant (celui des employés, techniciens et fonctionnaires), sa fréquentation obligée produit un surcroît d'inégalité puisqu'elle est mal supportée par ceux qui n'auront pas accès au type d'emploi et de vie auquel elle prétend les préparer.

6 A. Touraine, *Pourrons-nous vivre ensemble, Egaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 326.

trop » : pas assez (par exemple affectés par des problèmes de santé mentale) pour être accueillis par un secteur spécialisé mais trop pour être admis dans des programmes généralistes...

- L'existence d'une nouvelle transversalité négative est avérée une fois de plus. Ce concept d'analyse institutionnelle désigne, pour faire bref, les missions officieuses que les institutions remplissent tout en niant qu'elles le font. L'école a ainsi été longtemps accusée de former à la docilité sociétale via ses pratiques de silence imposé, de rangs, etc. Aujourd'hui bien des institutions peuvent être soupçonnées de diffuser une culture d'«entrepreneur» (sans entreprise et sans capitaux, pour trop de jeunes!) de son existence, qui sert le modèle néo-libéral de développement (modèle dominant : Alexander De Croo ne prétendait-il pas qu'il fallait... gérer le pays comme une entreprise, avant de le précipiter dans la plus longue crise politique de son histoire ?). Les stagiaires retiennent comme élément de satisfaction principal le fait de pouvoir (enfin) faire le point sur leur existence, de pouvoir prendre du recul via des expériences diversifiées. Nous sommes loin de la « vision » dont sont supposés pourvus tous les stratèges et dont doivent faire preuve ceux qui sont privés de tout...pour avoir droit à une aide.

Nous n'avons donc pas affaire à l'existence de « ratés » du système éducatif, mais bien à leur production en série par des tendances lourdes et dominantes qui lui sont imposées.

On peut dès lors comprendre que l'extension de l'année citoyenne constitue un objectif légitime : ne convient-il pas de rendre aussi accessible que possible une structure qui lutte contre l'inaccessibilité ? D'où les espoirs mis par le Réseau dans les procédures de demandes d'agrément qui sont en cours.

Deux problèmes en matière d'extension de l'accessibilité peuvent être anticipés.

En premier lieu, il conviendra de ne pas importer, au nom de l'ouverture, des mécanismes cachés qui compromettent l'accessibilité. Lorsque le rapport note « Le nombre de jeunes issus de la santé mentale allant croissant, il paraît judicieux de poursuivre la sensibilisation des équipes éducatives à cette réalité particulière. Dans ce cadre, l'idée d'un stage d'immersion dans une structure santé mentale/jeunes reste pour nous particulièrement pertinente », on ne peut que saluer cette ouverture. Mais il importera de se dire aussi que, puisqu'on se trouve dans une situation « intermédiaire » (décrite ci-dessus comme « pas assez/mais trop »), il faut se donner les moyens d'inventer les approches appropriées.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser ici aux remarques du psychiatre Roger Gentis dans son bel ouvrage *Guérir la vie* :

« Ce qui serait encore mieux à mon avis, parce que les groupes qui se constituent sur un problème ils ont tendance à se centrer un peu trop sur ce problème et à s'en servir pour pas voir ce qu'y a autour, ce qui serait encore mieux c'est qu'un peu partout dans les immeubles, les centres sociaux, les lieux de travail, les groupements culturels ou je ne sais quoi, y ait comme ça des gens qui forment des petits groupes et qui décident de se réunir régulièrement et surtout de pas se dégonfler en route sous un prétexte ou sous un autre (...) et ils se mettraient à parler de tout ce qui les concerne (...) en essayant seulement d'être très sincères et sans avoir peur d'être pas d'accord et sans avoir peur de s'engueuler à l'occasion. Voilà ce que j'appellerais de l'hygiène mentale et sûr que si ça se faisait un peu plus y aurait beaucoup moins besoin de psychiatres et de médicaments et peut-être même que dans ces groupes on découvrirait des choses que les psychiatres et les psychologues ont oublié d'apprendre, à moins qu'ils aient préféré passer à côté parce que ça les arrangeait mieux de pas les voir. »<sup>7</sup>

---

7 R. Gentis, *Guérir la vie*, Paris, Maspero, 1971, p. 121.

En second lieu, le travail de réseau qui est mis en œuvre pour les bénéficiaires gagnera à se préciser (et à préciser ses règles) : sommes-nous face à un réseau de soutien (construit singulièrement autour de chaque bénéficiaire et que celui-ci active ou désactive à son gré) ou nous trouvons-nous parfois dans le contexte de réseau d'aide (construit par les professionnels pour pouvoir se coordonner) ? L'articulation des types de réseau n'est pas évidente particulièrement lorsque l'on passe de l'un à l'autre à propos d'une même personne.<sup>8</sup>

### III/ Les questions stratégiques que devra se poser le Réseau solidarité

En tant que Réseau d'associations, le Réseau solidarité est confronté à une autre question stratégique : doit-il être et fonctionner comme un réseau de synergie (où des associations aux missions similaires se retrouvent pour débattre des pratiques et les comparer – dans ce cas la diversité voire la contradiction n'est pas un problème) ou ambitionne-t-il d'être un Réseau de mobilisation (souhaitant peser sur l'environnement sociétal, ce Réseau cherche à conquérir une place et une force, ce qui requiert une convergence sur le fond)<sup>9</sup>. Il nous semble que c'est cette figure du Réseau qui est ambitionnée, mais ce n'est pas réellement explicite (le rapport évoque une « ligne directrice forte mais néanmoins une certaine souplesse »).

Selon la réponse apportée, la question du contrôle se présentera différemment. Le Réseau se pose légitimement la question de savoir si l'on a bien fait ce que l'on avait dit que l'on ferait. Dans le cas d'un réseau de mobilisation, des points de passage incontournables seront définis et des ajustements seront demandés aux membres du Réseau qui ne les respecteraient pas. Un exemple précis concerne la question de la mixité sociale et culturelle dans les groupes: est-elle un point incontournable (nous voyons qu'elle n'a pas pu être respectée dans toutes les associations membres) ?

De la même manière, si nous avons affaire à un Réseau de mobilisation, la question de la politique de formation se posera autrement : les investissements en formation gagneront à être liés aux options stratégiques et à éviter un lien trop lâche à celles-ci<sup>10</sup>.

Un autre point à investiguer touche au mode de pilotage du réseau ; cette dimension concerne la coordination et l'organisation des actions des membres, mais aussi les décisions d'orientations qui doivent être prises. Pour l'instant, le CA du Réseau est composé des antennes qu'il doit piloter (et le cas échéant contrôler si nous avons affaire à un Réseau de mobilisation). On peut se demander si davantage d'extériorité par rapport aux membres dans l'organe décisionnel du Réseau ne serait pas un facteur de clarification et de cohérence.

Enfin, la pérennisation du Réseau va lui poser des questions d'identité.

Nous avons affaire en la matière à une voie de pérennisation proposée par la Ministre de la Jeunesse et de l'aide à la Jeunesse : ouvrir l'arrêté définissant les missions des services d'aide en milieu ouvert (AMO) en y incluant une nouvelle disposition : la possibilité d'organiser une année citoyenne. Aura-t-on de cet ancrage une vision de simple opportunité ou le lira-t-on dans une version forte ?

La deuxième interprétation pourrait donner à l'année citoyenne un statut d'action communautaire d'envergure. L'année citoyenne se fonderait alors sur une critique de l'accès insuffisant, pour certains jeunes, à une possibilité ouverte d' « à venir », critique qui s'accompagnerait d'une action

8 Cfr sur ce point J. Fastrès, « Les réseaux ayant pour centre de gravité les bénéficiaires et les prises en charge », [www.intermag.be](http://www.intermag.be), [http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau2\\_beneficiaires.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau2_beneficiaires.pdf)

9 Pour un développement de ces deux figures réticulaires, voir J. Fastrès, *ibidem*, [http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau3\\_problematiques.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau3_problematiques.pdf) et [http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau4\\_action.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/reseau4_action.pdf)

10 Nous avons discuté la question de la politique de formation dans un Réseau de mobilisation, le Réseau International des Travailleurs Sociaux de rue. Cfr J. Blairon, <http://www.travailderue.org/wp-content/uploads/2012/07/quelle-politique-de-formation.pdf>

visant à rendre cet accès possible (couplage de la critique et de l'action) ; une deuxième question rencontrerait une controverse bien connue en matière d'action communautaire : peut-on les mener pour les jeunes sans eux (couplage ou non de la lutte et de la participation) ?

Nous aimerions montrer qu'une autre option avancée par le rapport d'activités peut être concernée par ce scénario : l'idée de vendre un service de team building à des entreprises ou des administrations (ce qui peut comporter bien des risques pour la cohérence des programmes) .

Nous avons montré ailleurs<sup>11</sup> que de fait les logiques de désintéressement, qui sont au principe du volontariat et de l'année citoyenne, tiennent une grande place, niée ou méconnue, dans les entreprises et les organisations. Et nous observons par ailleurs que le module de « formation à la citoyenneté » est un module qui est moins apprécié par les volontaires dans l'état où il est dispensé pour l'instant.

En combinant « action communautaire pour et par les jeunes », offre de « team building » sur des points touchant au désintéressement et formation (en l'occurrence par l'action) des stagiaires, n'aurions-nous pas une version forte d'une action communautaire spécifique ?

Enfin, une autre question majeure pourrait être formulée comme suit : la diversité des groupes peut-elle être étendue à l'infini ? Il s'agit d'un point très fort dans le processus, nous l'avons vu, mais il ne faut pas négliger la possibilité que des groupes qui rassemblent des catégories différentes de stigmates ne soient confrontés à des phénomènes de rejet et d'exclusion. Le phénomène est bien connu dans les services d'accompagnement pour personnes handicapées, où des personnes handicapées mentales peuvent être rejetées par des personnes souffrant d'un handicap physique, au nom d'un « je ne suis pas comme eux ».

On le voit, si le rapport d'activités consolidé confirme que des effets similaires importants sont bien rencontrés par toutes les actions menées, si les associations membres du Réseau partagent une même analyse politique des situations qui les mobilisent, un certain nombre de choix déterminants se présentent aux membres, dont la figure future que prendra le Réseau dépendra.

---

<sup>11</sup>«Le service citoyen « dans la logique de l'intérêt bien compris » », *op. Cit.*